

Amende historique colossale pour MCI, ex-Worldcom

Selon le

Wall Street Journal, l'opérateur de télécom MCI (ex-WorldCom) et la commission des opérations de bourse (SEC) sont sur le point de parvenir à un accord à l'amiable. Le gendarme américain de la bourse reproche en effet à l'opérateur une vaste fraude comptable portant sur 11 milliards de dollars qui l'avait contraint à la faillite en 2002. Mais pour mettre un terme à cette affaire, MCI devra payer, cher. Selon une source proche de dossier, la facture s'élèvera à 500 millions de dollars. Il s'agit de l'amende la plus forte jamais imposée par la SEC à une société qui ne soit pas une maison de courtage. **Dette en souffrance** MCI (c'est ainsi que Worldcom s'est rebaptisé il y a une dizaine de jours) et la SEC ont négocié pendant des mois cet accord après un accord partiel accepté en novembre dans lequel le groupe acceptait de ne plus cacher la véritable situation de ses finances. Néanmoins, les problèmes de MCI ne sont pas terminés. Toujours selon le quotidien, l'ex p-dg de WorldCom, Bernard Ebbers, n'a pas effectué son premier remboursement de 25 millions de dollars sur un prêt de 400 millions de dollars accordé par MCI, à la date prévue du 29 avril. Une situation qui met encore une fois MCI en difficulté.